



La récente décision du gouvernement d'augmenter les prix du super et du gasoil a suscité de vives réactions chez les transporteurs routiers, qui estiment que cette hausse impactera directement leurs coûts d'exploitation.

Dans ce contexte, le ministre du Commerce a convoqué une réunion avec les syndicats et défenseurs des droits des consommateurs pour discuter de cette question sensible.

Les syndicats du transport terrestre ont présenté des propositions d'augmentation des tarifs pour compenser cette hausse des prix des carburants. Ils proposent notamment une augmentation du tarif du ramassage par taxi, du prix du dépôt et du tarif du transport interurbain.

Ces propositions visent à assurer la viabilité économique des entreprises de transport et à garantir des conditions de travail décentes pour les chauffeurs.

Face à cette pression des transporteurs, le gouvernement se retrouve dans une situation délicate. Les mesures fiscales annoncées pour compenser la hausse des prix des carburants ne semblent pas suffisantes pour apaiser les tensions.

La réunion de concertation organisée par le ministre du Commerce devrait permettre de clarifier

les attentes et les revendications des transporteurs, tout en prenant en compte les préoccupations des consommateurs. Il est essentiel de trouver un équilibre entre les intérêts économiques des transporteurs et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

L'issue de cette réunion sera cruciale pour l'avenir du secteur des transports routiers et pour la stabilité sociale du pays. Il est primordial que les décisions prises soient justes et équilibrées, afin de garantir un fonctionnement optimal et durable de ce maillon essentiel de l'économie nationale